

ETUDE DES PROBLEMES FORESTIERS DE L'ARCHIPEL DES COMORES

par C. GACHET. Publication ronéotypée du Centre Technique Forestier Tropical, Section de Madagascar, février 1964, 186 pages.

Cette étude a été réalisée par le Centre Technique Forestier Tropical à la demande de la Présidence du Conseil des Comores et du B.D.P.A., dans le but de faire le point de la situation forestière aux Comores, et d'élaborer un programme à long terme concernant la protection et l'amélioration des massifs forestiers existants, d'une part, l'extension des périmètres de reboisement, d'autre part.

Dans un premier chapitre, l'auteur étudie le taux de boisement de chacune des quatre îles : 14,6 % à la Grande Comore (16 838 ha couverts par de la forêt), 30 % à Anjouan (12 827 ha), 40 % à Mayotte (15 350 ha), et 20 % à Mohéli (5 829 ha). Si ces chiffres incluent de véritables massifs forestiers de type tropical humide comme la forêt du Kartala (9 424 ha) et celle de la Grille (1 718 ha) à la Grande Comore, ils englobent aussi et surtout de la forêt claire et des taillis plus ou moins xérophiles. Du fait d'une forte densité de la population (la population totale des Comores a déjà largement dépassé le cap des 200 000 habitants; au dernier recensement de 1958 on comptait 91 800 habitants à la Grande Comore, 63 500 à Anjouan, 20 200 à Mayotte et 7 700 à Mohéli), la végétation primaire a quasiment disparu. Même au cœur de la forêt du Kartala on trouve, un peu partout, des brûlis mis en bananiers, en maïs et en tarots. A Anjouan, les sociétés prêtent en métayage leurs terrains aux autochtones qui, même sur très fortes pentes, défrichent, brûlent et plantent sans tenir compte de l'érosion; les « grattes » montent de plus en plus haut, et la forêt de Moya est l'objet d'une pénétration sournoise des cultures dont le cycle correspondant à la dévastation complète est le suivant : 1^{re} année, plantation de bananiers; 2^e et 3^e années, vanille sur pignon d'Inde; 4^e et 5^e années, manioc et tarots; 6^e et 7^e années, riz, maïs et ambrevade. A Mayotte,

la végétation forestière, à la différence de celle des autres îles, n'est constituée qu'en faible partie par des essences autochtones, mais liée à des boisements subsponnés d'avocats marrons, de canneliers, et d'autres essences introduites qui couvrent les plus grandes superficies; on y pratique des défrichements complets, suivis d'incinération, semblables aux tavy de Madagascar. Quant aux mangroves, inexistantes à la Grande Comore, elles n'ont un développement notable qu'à Mayotte, île plus ancienne et plus découpée, possédant des baies profondes, comme celles de Chiconi et de Bouéni.

Dans le second chapitre, l'auteur émet diverses considérations sur les perspectives de reboisement. Les principaux espoirs sont mis dans l'*Eucalyptus robusta*, et le filao multipliant de la Réunion (*Casuarina quadrivalvis*). L'expérimentation porte aussi, en altitude, sur diverses espèces de Pins.

Le troisième chapitre analyse les diverses utilisations de la forêt. La production industrielle de bois d'œuvre n'existe qu'à la Grande Comore, où la Société Anonyme de la Grande Comore exploite à Nioumbadjou, surtout pour l'exportation, le takamaka (Khaya) de la forêt du Kartala. Diverses autres essences sont utilisées traditionnellement dans la construction des charpentes des cases et dans celle des pirogues. Mais les tonnages les plus importants correspondent au bois de chauffe (consommation familiale; distilleries d'ylang-ylang; fours à chaux et à coprah), et ce sont surtout ces dernières utilisations, jointes à la pratique des brûlis, qui sont responsables de la disparition de la forêt primitive.

Dans une dernière partie, l'auteur insiste sur l'urgence d'un programme de protection de ce qu'il reste des forêts comoriennes. La déforestation compromet gravement la pérennité des sources et des rivières à Anjouan, Mayotte et Mohéli (à la Grande Comore, la porosité des matériaux volcaniques, coulées de laves basaltiques et projections scoriacées, est telle qu'il n'y a pratiquement pas d'écoulement superficiel, ni de nappe accessible, d'où l'obligation d'avoir des citernes même dans les parties les plus arrosées de l'île). La disparition du couvert forestier entraîne d'autre part, en particulier à Mayotte et à Anjouan, une érosion accélérée des sols. Pour stopper cette évolution il importe de classer le domaine boisé, de créer des réserves de reboisement, et d'organiser un Service Forestier (actuellement c'est le Service de l'Agriculture qui a aux Comores la responsabilité des problèmes forestiers).

En annexe, l'étude de C. Gachet comprend des comptes rendus des reconnaissances forestières effectuées par l'auteur au cours

de ses différentes tournées (les principaux massifs forestiers de l'archipel sont décrits, certains de manière assez détaillée), des listes des échantillons botaniques récoltés, avec les noms vernaculaires en vis-à-vis des noms scientifiques, une étude inédite de P. Legris (annexe III) sur les formations forestières de la Grande Comore, et des fiches botaniques, forestières et technologiques, des essences les plus utilisés.

En conclusion, le rapport de C. Gachet, malgré son caractère parfois très technique, présente un intérêt certain pour le géographe qui y trouve de nombreux renseignements sur un archipel au total jusqu'à présent assez peu étudié.

René BATTISTINI.